

# Le Plateau Casadéen

N° 21 - Hiver 2013-2014

Berbezit  
Bonneval  
Cistrières  
Connangles  
Félines  
La Chaise-Dieu  
La Chapelle Geneste  
Laval sur Doulon  
Malvières  
Saint Pal de Senouire  
Sembadel



Cahier central spécial :  
Mémoire vivante  
du Plateau Casadéen

Journal d'informations de la Communauté de Communes  
du Plateau de la Chaise-Dieu



## Mesdames, Messieurs,

Notre bulletin a pour objectif de vous informer sur les actions portées par notre Communauté de Communes et dans ce numéro nous avons souhaité mettre l'accent sur l'agriculture de notre canton et ses perspectives d'avenir.

Comme vous pouvez le constater, notre agriculture souffre des crises économiques successives que nous traversons mais elle reste toutefois présente dans la plupart de nos communes. Certes nous savons que bon nombre d'agriculteurs traversent une période néfaste à leur activité avec la chute des cours de leurs produits, l'augmentation des charges et des coûts de fonctionnement, le manque de prise en compte de l'exercice de la profession dans des territoires ruraux. La communauté de communes a réalisé un diagnostic approfondi de la profession sur l'ensemble des installations et plusieurs constats ont été faits, notamment une diminution du nombre d'agriculteurs ces dernières années, une réorientation de l'activité chez certains agriculteurs. La volonté de la Communauté de Communes est de maintenir l'ensemble des exploitations présentes à ce jour, éventuellement renforcer les structures les plus faibles aujourd'hui, développer celles qui sont volontaires, sachant que le but recherché est avant tout de mailler le territoire d'une agriculture durable. Nous savons que les territoires qui ont perdu leurs agriculteurs ont profondément changé tant sur le volet environnemental mais aussi économique ou tout simplement sur le cadre de vie. Notre canton a vécu un exode agricole important ces dernières années et il est devenu très urgent aujourd'hui de stopper cette hémorragie destructrice pour nos futures générations. Un groupe de pilotage a d'ailleurs été constitué associant professionnels et élus pour définir les actions en tenant compte de leurs priorités et de leurs urgences. Nous souhaitons que ce travail aboutisse à de vrais résultats pour notre territoire.

La Communauté de Communes continue également d'accompagner le programme du syndicat mixte concernant la réhabilitation des bâtiments conventuels autour de l'abbaye. Une réflexion est actuellement en cours pour l'aménagement du bâtiment Lafayette 2 dans lequel pourrait y être créé une médiathèque, un espace dédié au service postal ou encore les bureaux de la Communauté de Communes. Une étude a été réalisée au vu de vérifier l'intérêt d'une médiathèque, la présence de certains services dans ce bâtiment. Aujourd'hui le rendu nous montre que nous devrons revoir ce dossier dans sa globalité compte tenu d'un coût élevé pour l'investissement et le fonctionnement d'une telle structure.

Le projet de maison de santé est devenu à ce jour réalité puisque nous avons obtenu l'ensemble des financements à hauteur de 80% du montant global des travaux. Nous sommes dans la phase de consultation des entreprises et les travaux devraient débuter dans le premier trimestre 2014 pour une ouverture de cette maison en fin d'année 2014.

Nous avons également connu en fin d'année 2013 la carte des futurs cantons. Nous avons la chance de voir notre canton conservé dans sa globalité qui devrait être rattaché à celui de Craponne avec quelques Communes périphériques jouxtant ce canton et en partie avec celui d'Allègre. Nous pouvons certes constater que l'unité du plateau est plutôt respectée mais nous pouvons toutefois observer à travers ce nouveau découpage l'éloignement des communes périphériques au sein des territoires d'où une grande difficulté pour la population d'avoir des élus de proximité et proches du terrain.

Je conclurai mes propos en souhaitant que 2014 soit une bonne et heureuse année à tous avec prioritairement la santé. Que toutes nos activités croissent, que nos associations continuent à nous divertir et à animer notre territoire. Que chaque générations, jeunes ou seniors, s'épanouisse.

En mars prochain auront lieu les élections municipales qui de fait provoqueront des élections à la Communauté de Communes. En tant que Président, si je devais retracer le bilan de ces six années, je pourrais résumer en prononçant les mots suivants : travail, participation, assiduité, solidarité, respect, détermination, écoute, développement, avenir... J'ai toutefois vécu ces six années avec un grand plaisir s'agissant avant tout de travailler pour l'avenir de mon pays. Je souhaite que les élus, qui siègeront demain, connaissent ce même engouement et cette même volonté. Bonne année à tous !

**Philippe MEYZONET**

Président de la Communauté de Communes  
Du Plateau de la Chaise-Dieu

## Les sujets développés :

### Conseil du 12 décembre 2012 à Cistrières

- Convention MAPA Marc Rocher pour la fourniture des repas
- Convention Contrat Enfant Jeunesse 2012/2015
- Mise en place d'un « Pass Altitude » 2012
- Saison culturelle : tarifs enfants pour les associations partenaires
- Culture du cœur : adhésion saison 2012/2013
- Résidence de création de musiques originales de court-métrage 2013
- Modification du régisseur du point multimédia
- Projet CPAM : Valoriser la place des Anciens pour promouvoir la prévention santé
- Décisions modificatives budget général et budget Filaire
- Ouverture des crédits d'investissement 2013
- Autorisation de paiement des subventions 2012 aux associations en 2013
- Autorisation pour le lancement des études en vue de l'implantation d'un parc éolien
- Adhésion à l'atelier d'urbanisme en Livradois Forez

### Conseil du 15 février 2013 à La Chaise-Dieu

- Débat d'orientations budgétaires,
- Approbation des comptes de gestion 2012,
- Délibération sur les comptes administratifs 2012,
- Affectation du résultat 2012 budget principal, Filaire, Sylvestis,

- Maison de la santé - mise à jour du plan de financement de la,
- Maison de santé - acquisition immobilière,
- Tarifs spectacles 2013 – Auditorium Cziffra
- Convention locaux alsh
- Dématérialisation des procédures administratives
- Etudes de définition d'une médiathèque intercommunale
- Etude pour la création d'un Office de Tourisme Intercommunaire

### Conseil du 15 Mars 2013 à La Chaise-Dieu

- Réforme des collectivités territoriales - arrêté de périmètre
- Création d'un budget Maison de santé
- Plan de financement – Etude d'une médiathèque

### Conseil du 15 avril 2013 à La Chapelle-Geneste

- Vote des taux d'imposition 2013
- Vote des budgets primitif 2013
- Participations 2013 aux associations
- Participation office de tourisme de La Chaise Dieu
- Augmentation de capital de la SAEML « Eole-lien du Livradois-Forez »
- Tarifs mini-camp des vacances de printemps 2013
- Avenant au CG2D 2011 - 2014

### Conseil du 31 mai 2013 à Félines

- Tarification des mini-camps
- Tarifs spectacles scolaires
- Partenariat avec la Comédie de Clermont-Ferrand
- Programme Habiter Mieux –

Protocole territorial avec l'ANAH

- Harmonisation départementale de la taxe de séjour
- Loi relative à la représentation communale dans les Epci
- Fonds national de péréquation des ressources
- Adhésion à la Banque Alimentaire

### Conseil du 19 juillet 2013 à Laval sur Doulon

- Mise à disposition du bâtiment « Lafayette 2 »
- Maison de santé : Présentation de l'avant-projet
- Subvention 2013 association Atout danse

### Conseil du 12 août 2013 à La Chaise-Dieu

- Location à usage commercial des salles de l'Auditorium

### Conseil du 11 octobre 2013 à Connangles

- Décision modificative n°1 budget principal
- ALSH contrat engagement éducatif 2013
- Programme votre avenir sur un plateau
- Rapport d'activité du Seccom 2012
- Agriculture – Chargé de mission Agriculture
- Desserte et exploitation forestière – Modalités déclaratives
- Classement du lac de Malaguet en Réserve Naturelle Régionale

## Maison de Santé



## Lancement des travaux

Nous y sommes enfin ! Après " plusieurs " mois d'échanges avec les professionnels de santé, l'architecte, les partenaires financiers et les élus, le projet de création d'une maison de santé est prêt à passer en phase opérationnelle.

La consultation des entreprises est en cours et le chantier

devrait démarrer dès le mois de février.

Pour rappel ce lieu va regrouper 11 praticiens permanents : 3 médecins, 5 infirmiers, 1 kiné, 1 psychologue et 1 orthophoniste. Deux sage-femmes et un podologue seront également présents sous forme de permanences dont la fréquence reste à définir.

Le montage financier de l'opération a permis de mobiliser des aides du Département, de la Région, de l'Etat et de l'Europe. Le reste à financer est à la charge de la Communauté de Communes qui amortira l'opération via les loyers qui seront demandés aux différentes personnes occupant la Maison de Santé.

La maison de santé s'inscrit donc dans l'immeuble à l'angle de la rue Fongiraud et de la rue des 4 rues et une extension neuve se fera sur le terrain à l'arrière du bâtiment. Au total, ce sont plus de 380 m<sup>2</sup> qui seront aménagés.

## Interview des Docteurs Bard et Lachat

### Une Maison de santé - Pour qui ?

C'est évidemment avant tout pour les patients, ceci permettra d'améliorer l'offre de soins qui existe déjà sur la Chaise Dieu

### Pourquoi ?

Suite au départ des Docteurs Elisabeth et Jean Louis LEJAULT fin mars 2012, l'effectif de médecin sur la commune de la Chaise Dieu allait devenir insuffisant, nous exposant à une surcharge évidente de travail. C'est pourquoi, nous avons pris la décision de contacter la Mairie puis la Communauté de Commune pour évoquer un projet de maison médicale afin d'attirer de nouveaux jeunes confrères sur la commune. Docteur PERRIER s'est installé suite à cette démarche et a adhéré au projet.

### Pour quand ?

Fin 2014 selon le calendrier fixé avec l'ARS,



## du Plateau de la Chaise-Dieu

### **Question : Qu'est-ce qu'une maison de santé pluridisciplinaire ?**

Une MSP est un lieu visant à offrir aux citoyens, sous le même toit, une prise en charge médicale coordonnée par un regroupement de professionnels de santé : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologue, orthophoniste, etc..

### **Question : Quels en sont les bénéfices pour le patient ?**

Les bénéfices pour le patient seront nombreux.

- Tout d'abord sur le plan organisationnel, les patients auront sur un même site la plupart des professionnels de santé. Nous pensons en particulier aux personnes âgées qui pourront regrouper, lors d'un même déplacement, une consultation médicale et une séance de kinésithérapie ou une prise de sang. Ainsi, les patients pourront prendre en même temps leurs RDV auprès des différents praticiens

- Optimisation des soins par une prise en charge (PEC) coordonnées associant médecin et infirmière, par exemple pour les ulcères.

- Début de traitement injectable rapide ou prise de sang urgente.

- Des campagnes de vaccinations pourront être mises en place pour la grippe par exemple...

- Prise en charge des maladies chroniques avec élaboration et mise en place de protocoles.

Ce ne sont que quelques exemples...

- Il sera aussi plus simple pour les touristes de trouver un professionnel de santé dans la mesure où le fléchage sera présent....

### **Question : Et pour les praticiens ?**

C'est poursuivre et améliorer la prise en charge des patients entre les médecins et les autres professionnels de santé. Nous travaillons déjà énormément avec les infirmier(e)s de la Chaise Dieu et nous souhaitons renforcer ce travail en équipe.

C'est aussi l'occasion de rendre les lieux plus accueillants pour de futurs praticiens. En effet, le travail en équipe est de plus en plus recherché par les jeunes générations, et bénéfique pour les patients.

Un appartement sera aussi disponible pour les remplaçants intervenant dans la maison médicale, d'où une plus grande facilité pour trouver ces perles rares dans nos campagnes.

### **Question : La Maison de santé va regrouper 2 cabinets de médecins (cabinet Dr Bard et Dr Lachat et cabinet Dr Perrier), les patients pourront-ils continuer à choisir leur praticien ?**

Les deux cabinets seront distincts. Les patients pourront donc continuer à choisir leur praticien. Nous resterons dans nos locaux actuels alors que notre confrère, le Docteur PERRIER, sera à l'étage avec tous les autres professionnels de santé. Afin de ne pas trop bouleverser la population, nous garderons nos lignes téléphoniques respectives.

### **Question : La maison de santé va-t-elle se substituer à la maison de garde de Craponne ?**

C'est une question qui revient souvent parmi la patientèle. La maison de santé de la Chaise Dieu n'assurera pas les gardes de 20h à 8h : c'est le rôle de la maison de garde de Craponne.

En effet, la maison de santé de la Chaise Dieu est complémentaire de la maison de garde de Craponne.

Comme le sont actuellement les cabinets médicaux, la maison de santé pluridisciplinaire de la Chaise Dieu sera ouverte du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi matin de 8h à midi. Et comme son nom l'indique, elle regroupe plusieurs professionnels de santé différents. Alors que la maison de garde de Craponne fonctionne avec un médecin d'astreinte de 20h le soir à 8h le lendemain matin et du samedi 12h au lundi matin 8h sans oublier les jours fériés. Tout patient souhaitant consulter le médecin de garde doit contacter le 04 71 04 33 33 et ne pas se présenter spontanément à la maison médicale de garde de Craponne. Nous pensons qu'il faut à ce sujet une campagne d'information auprès de la population casadéenne et ses environs.

### **Question : D'autres praticiens sont-ils susceptibles d'intégrer la maison de santé ?**

Nous avons des demandes. Il serait question d'une diététicienne. Les praticiens sont attirés par une telle structure. Ils occupent un local avec d'autres professionnels et ils se partagent ainsi les frais et charges inhérents à quelques mètres carrés utilisés, sans avoir à déboursier de grosses sommes pour un local en location « standard ». Ainsi, il est beaucoup plus simple d'assurer des vacations de quelques heures par mois.

### **Question : La maison médicale vient d'être inaugurée, je dois contacter les infirmières ou les médecins. Comment procéder ?**

Dans un premier temps afin de garder quelques repères pour la population, les numéros actuels seront conservés. Au bout du fil, un secrétariat sera à votre disposition. Les secrétaires géreront les agendas de la plupart des professionnels de santé de la Maison Médicale. Il se peut que d'ici un à deux ans un seul numéro soit en fonction pour l'ensemble des professionnels de santé mais ceci n'est pas encore établi.

## La santé : une priorité communautaire !



Différentes études ont démontré le faible recours au dépistage des cancers sur notre territoire. Comparativement aux territoires plus urbains, le nombre de personnes participants au dépistage du cancer est beaucoup moins important sur notre secteur. Or compte-tenu, que le dépistage peut permettre une prise en charge précoce des cancers et une rémission rapide, la Communauté de Communes en lien avec le Comité local de santé a réuni des référents des différentes communes du territoire afin qu'ils puissent bénéficier d'une journée d'information sur le dépistage organisé du cancer. L'objectif est de promouvoir ensuite au plus grand nombre les bénéfices de la participation au dépistage.

C'est ainsi, que l'Association Régionale de Dépistage Organisé du Cancer (ARDOC) est venu le vendredi 27 septembre informer un groupe d'une quinzaine de personnes sur l'organisation du dépistage du cancer en Auvergne.



du Plateau de la Chaise-Dieu



## Atelier Stabili'gym



Les personnes avançant dans l'âge sont très exposées aux chutes qui engendrent malheureusement des conséquences fâcheuses, comme la perte d'autonomie. Les seniors atteints d'une telle séquelle perdent alors partiellement leur indépendance et éprouvent beaucoup de difficultés à affronter leur quotidien. Ils deviennent physiquement dépendants de tiers. Leur choix de vie, ainsi que leur liberté se trouvent ainsi sensiblement restreints. Face à ce contexte, des « ateliers STABILI 'GYM » sont organisés par la Mutualité Française en partenariat avec la Communauté de Communes. Ces ateliers spécifiques s'adressent aux seniors de plus de 55 ans qui ont l'opportunité de réaliser des exercices adaptés à leurs conditions physiques. Ces activités visent surtout à préserver l'autonomie des personnes en prévenant les chutes et en maintenant leur capacité à exécuter les gestes de la vie quotidienne.

Les ateliers stabili'Gym ont eu lieu les mardis après-midi à la Chaise-Dieu et à Sembadel et durant un trimestre. Pour information, la Gym Volontaire propose chaque semaine une séance de gym seniors le mardi à 18 h (renseignement : 04 71 02 24 31).

Dès le mois de février, des ateliers mémoires sont également mis en place en lien avec la mutualité française.

**Renseignement : Communauté de Communes : 04 71 00 08 22**



# Mobilisation pour l'agriculture Casadéenne

**L'étude sur l'agriculture du plateau casadéen encadrée conjointement par le Parc Naturel Régional Livradois-Forez et la Communauté de Communes a mis en lumière plusieurs aspects de la dynamique agricole locale.**

## Evolution historique de l'agriculture

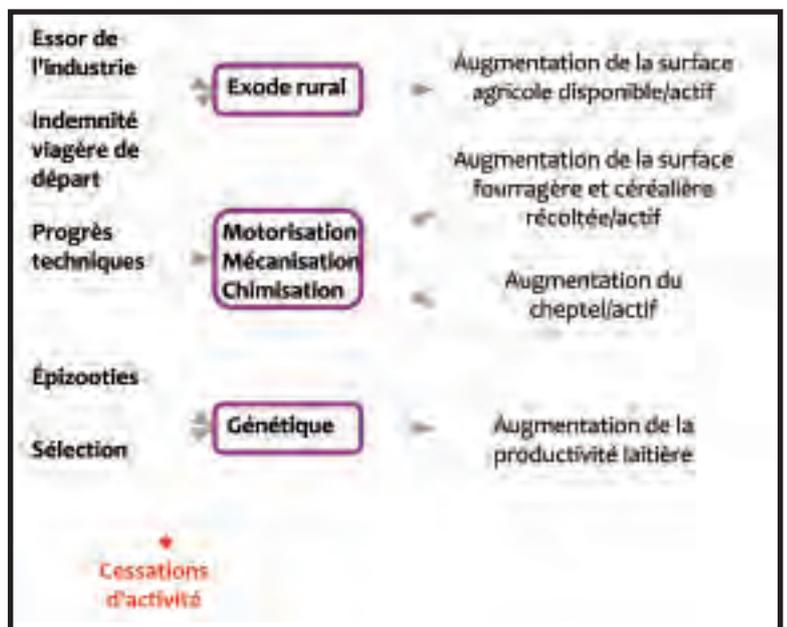
### Des fermes initialement diversifiées

Les fermes des années 1950 se caractérisaient comme partout par la polyculture et le polyélevage, mais la particularité du territoire vient de la complémentarité entre l'agriculture et la forêt : nombreux étaient les paysans qui travaillaient dans l'industrie du bois et la cueillette des champignons en particulier apportaient des revenus non négligeables. Aujourd'hui, cette complémentarité est toujours présente et singularise l'agriculture casadéenne.

### L'exode rural et la différenciation des exploitations

Au cours des dernières décennies, l'agriculture a considérablement évolué. L'exode rural a été extrêmement marqué sur le plateau avec pour conséquence majeure le boisement des parcelles agricoles, favorisé par les subventions octroyées par le Fonds Forestier National. Les techniques d'élevage et de culture se sont intensifiées (apparition des tracteurs, pots trayeurs, engrais chimiques, etc.) conduisant à l'augmentation de la superficie et du cheptel par actif. Enfin, le début de la collecte laitière dans les années 1960, associée à l'adoption de la race Montbéliarde, a entraîné beaucoup d'agriculteurs dans la voie de la spécialisation laitière.

L'ensemble des exploitations n'ont pas pu franchir toutes les étapes de développement : les agriculteurs qui n'avaient pas les moyens d'investir pour acquérir du matériel plus performant ont dû souvent cesser leur activité ne devenant plus compétitifs.



## du Plateau de la Chaise-Dieu

### L'agriculture aujourd'hui : une diversité riche pour le territoire mais fragile

De par ses conditions relativement difficiles pour l'agriculture (climat rude, altitude élevée, isolement), le plateau de la Chaise-Dieu ne dispose pas réellement d'avantage comparatif pour les principales productions agricoles telles que le lait ou la viande bovine. Ces facteurs, associés aux politiques agricoles, ont poussé les agriculteurs à s'adapter et ont ainsi conduit à une grande diversité de systèmes de production qui se distinguent autant par les types de productions que par les moyens dont les exploitations disposent.

#### Qu'est-ce qu'un système de production ?

Il s'agit de la représentation modélisée d'un ensemble d'exploitations qui ont accès à des ressources comparables (terre, matériel, main-d'œuvre) et dont les productions et le fonctionnement sont similaires.

54 exploitations agricoles sont aujourd'hui présentes sur le territoire avec une production laitière qui est restée dominante (17 exploitations dont le lait est totalement ou partiellement collecté), suivie par la production de veaux gras et de brouards.

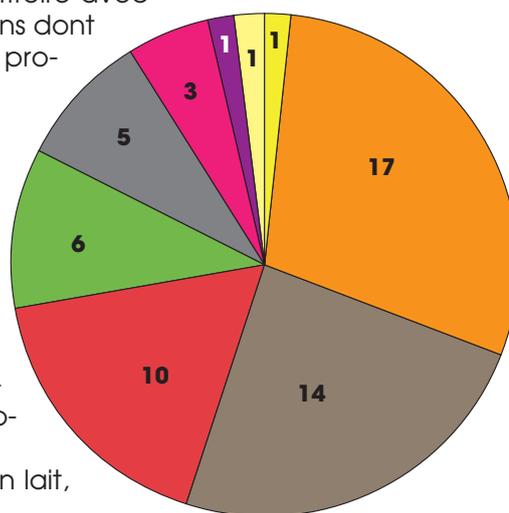
#### Des exploitations fragiles

Du fait des désavantages comparatifs, les exploitations bénéficient d'un soutien conséquent de l'Etat et de l'Europe sous forme d'aides directes qui varient de 5 000 à 30 000 €/actif en fonction de la production, de la superficie et des pratiques. Ces subventions jouent un rôle primordial dans la formation du revenu puisqu'elles représentent dans les plupart des systèmes de production autour de 100 % du revenu. Seuls les systèmes valorisant leur production ont une dépendance moins forte aux subventions.

Par ailleurs, les exploitations les plus spécialisées, notamment en lait, sont sensibles aux fluctuations des cours des produits agricoles.

#### Données climatiques

- Précipitations : 850-1100 mm/an (dont ¼ sous forme de neige)
- Température moy. : 7- 8°C
- 120 jours de gel/an
- 6 à 8 mois d'hivernage



Quelques statistiques cantonales	
Vaches laitières	> 690 mères (production moy : 4800 l)
Référence totale lait	3 337 000 litres
Vaches nourrices	> 160 mères
Vaches allaitantes	> 380 mères
Brebis allaitantes	> 1500 mères

- Lait
- Veaux gras
- Vaches allaitantes
- Ovin viande
- Equin
- Porcs
- Ovins lait
- Avicole
- Apiculture



## Les perspectives de l'agriculture

### Une forte vague de départs en retraite

Sur les 3670 ha de Surface Agricole Utile du territoire, 740 ha (soit 20 %) pourraient être libérés par la cessation d'activité des agriculteurs sans transmission prévue de leur exploitation. Avec une majorité d'exploitations en élevage laitier concernée, plus de 200 vaches laitières, soit 36 % du cheptel laitier actuel, cesseraient de produire, ce qui équivaut à 30 % de la référence laitière totale.

### Les nouvelles politiques agricoles

La nouvelle PAC 2014-2020 provoque de nombreuses incertitudes chez les agriculteurs. Néanmoins, elle devrait s'avérer favorable pour l'agriculture du plateau. En effet, le Président de la République a également annoncé que 1 milliard d'aides serait réorienté vers l'élevage, pour

l'essentiel vers l'élevage allaitant et laitier en couplant des aides et en revalorisant l'ICHN de près de 15 % dès 2014.

Des Droits à Paiement de Base (DPB) devraient à partir de 2015 remplacer progressivement les Droits à Paiement Unique (DPU) pour aller vers une convergence au niveau national des soutiens à l'hectare de 70 % en 2019. Comme le montre le tableau ci-contre, cette mesure aura des effets redistributifs non négligeables. Une étude réalisée en 2013 par l'INRA montre que sur l'ensemble de la région Auvergne, cela permettrait en moyenne d'augmenter ces aides de 54 €/ha. L'impact sur les exploitations laitières en zone de montagne devrait également être favorable avec, selon la même étude, une augmentation estimée de 6 200 à 8 300 €/exploitation. Les exploitations en bovin-viande devraient quant à elles obtenir 5 200 à 7300 € supplémentaires/exploitation.

DPU actuel moyen sur l'exploitation (€/ha)	Paiement découplé total sur les 52 premiers ha ~100 € de moins sur les suivants	Evolution des paiements 2014-2019 pour 100 ha de SAU
150	249	+ 5100€ = +34 %
200	259	+ 1100€ = +5,5 %
250	269	-2900€ = -11,6 %
278	300	-7000€ = -23,3 %

## Les mesures mises en œuvre sur le canton en 2014

Face aux perspectives alarmantes mises en lumière par le diagnostic et pour soutenir la profession, plusieurs actions vont être mises en œuvre concernant différentes facettes du domaine agricole.

### Le foncier

- Développement de la restructuration des exploitations par les échanges amiables ;
- Poursuite de la remise en culture des friches et boisements gênants.

### La transmission et l'installation

- Accompagnement des agriculteurs à moins de 5 ans de la retraite dans une démarche de transmission de leur exploitation ;
- Recherche et accueil de candidats à l'installation.

### La valorisation des produits locaux

- Création d'outils de communication (plaquette des produits vendus en vente directe) en lien avec une labellisation « Saveurs du Livradois-Forez » ;
- Développement des produits locaux en restauration collective ;
- Dynamisation des marchés locaux.



du Plateau de la Chaise-Dieu



## LA SAISON CULTURELLE : DES CONCERTS DE MUSIQUES ACTUELLES !

Rappelez-vous l'année dernière du succès du concert *De Bach à Hendrix* dans le cadre d'Altilive (mars 2013). Une salle au complet et conquise ! Avec, en première partie, les élèves de l'ensemble de guitare de l'association la chaise musicale qui se sont frottés à une expérience inédite de jouer devant un public en présentant quatre morceaux. Pour cette année, la saison culturelle 13-14 programme deux concerts de musiques actuelles au sein d'Altilive : André Minvielle & Lionel Suarez et Les derniers barons. *Les derniers barons* sera présenté à une vingtaine d'établissements scolaires le vendredi 11 avril et sera suivi d'une rencontre avec les artistes. De plus, les écoles de Félines et de La Tour participeront à un atelier d'initiation aux percussions corporelles avec les artistes.

### Qu'est-ce que « Altilive » ?

C'est un festival de musiques actuelles, outil de développement de cette discipline en Haute-Loire en renforçant un réseau. Cette dynamique collective permet la mise en place d'un SOLIMA (Schéma d'Orientation pour les Lieux de Musiques Actuelles) et dans l'instauration d'une politique ambitieuse pour ces musiques sur notre territoire.

### Les musiques actuelles... C'est quoi ?

Les musiques jazz improvisées et genres assimilées ; les musiques traditionnelles (d'auvergne, de France et d'ailleurs) ; les musiques actuelles amplifiées : rock, pop et genres assimilés ; chansons françaises ; country ; blues et genres assimilés ; métal et genres assimilés ; reggae et genres assimilés ; musiques électroniques et genres assimilés ; hip-hop et genres assimilés ; world musique et genres assimilés.



**Samedi 22 mars 2014 à 20h30 - Musique**

### ANDRÉ MINVIELLE & LIONEL SUAREZ

**Auditorium Cziffra - La Chaise-Dieu - TARIFS PT 10€/TR 7€**

Le « vocalchimiste » André Minvielle et « l'accordé-caméléon » Lionel Suarez, virtuoses de la poésie et de la tendresse dialoguent sur un terrain de jeu qui laisse affleurer tous les possibles : ça valse musette, ça pulse hip-hop, ça joue des mots, ça improvise, ça soliloque... En une orgie musicale, les compères gargantuesques ne se refusent rien, goûtent toutes les notes, s'empiffrent d'harmonies pimentées, se réservent des rythmes exotiques, et convient l'auditeur ravi à cette ripaille intelligente et gorgée de petits bonheurs.

Samedi 12 avril 2014 à 20h30 - Musique

## LES DERNIERS BARONS - Collectif ARFI

Auditorium Cziffra - La Chaise-Dieu - TARIFS PT 10€/TR 7€



Présentation d'un programme rythmique sur des instruments de percussion traditionnels ou modernes (Djembe, Sabar, Zarb, Douns, caisse claire, bodhran, Hang et autres bruiteurs environnementaux). Il sera abordé de manière respectueuse mais aussi iconoclaste, certaines des richesses rythmiques d'Afrique, du Moyen Orient, et de la musique occidentale... Un rythme marocain peut répondre à un rythme argentin qui passera le relais à un rythme sénégalais... Comme lors d'un voyage, des rencontres inédites se font, dans le plaisir et la surprise, entre les rythmes mêmes qui ne se « connaissent » pas...

## RÉSIDENCE 2014



La Communauté de communes associée au Festival du Court-métrage de Clermont-Ferrand soutient la création de musique originale de court-métrage. Elle relance pour cette troisième édition un appel à projet de résidence de création de musique originale de court métrage à la Chaise-Dieu. Cette résidence consiste à accueillir un réalisateur, un compositeur et des musiciens professionnels sur une semaine en automne 2014 afin de réaliser l'enregistrement de la musique d'un court-métrage.

Ainsi, la Communauté de communes va présenter le projet de résidence 2013 et l'appel à projet 2014 au Festival du court-métrage dans le cadre du Marché du film le jeudi 6 février à 10h.

### Les résidences accueillies

**Décembre 2012 :** le court-métrage *Shadow*, réalisé par Lorenzo Recio, composition de la musique de Gilles Alonso.

**Décembre 2013 :** le court-métrage *Beach Flags*, réalisé par Sarah Saïdan, composition de la musique Yan Volsy.



## du Plateau de la Chaise-Dieu



### LA SAISON CULTURELLE, C'EST AUSSI DE LA DANSE...

La saison culturelle s'intègre au sein du dispositif Les Déboulés de mai, (événement développant la danse contemporaine en Haute-Loire), par la programmation d'un spectacle, la mise en place d'une exposition « A chaque danse ses histoires » et la coordination d'un atelier de danse au sein de la maison de retraite.

**Vendredi 23 mai 2014 à 20h30 - Danse**

**(OUPS) GÉNÉRATION - Compagnie La Vouivre (63)**

**Auditorium Cziffra - La Chaise-Dieu - TARIFS PT 10€/TR 7€**



Il s'agit d'une forme légère pour deux danseurs et un canapé sur le thème de la rencontre amoureuse inspirée des gestes du quotidien. Spontanée, brève et minimale comme l'interjection de son titre, la pièce recréée est composée de trois duos dansés à partir de la même matière chorégraphique. Les danseurs amateurs adolescents et seniors y incarnent l'histoire d'une rencontre passée ou à venir, questionnant ainsi le rapport au temps dans une respiration commune.

### LA DANSE EN PARTAGE A LA MAISON DE RETRAITE DE LA CHAISE-DIEU



La Communauté de Communes en partenariat avec la CPAM 43 et la charte de cohésion sociale du Pays Lafayette, a invité la Compagnie du Petit futur pour animer un atelier de découverte et de pratique de la danse. Ainsi, du 21 au 24 mai 2013, dans le cadre des Déboulés de mai (événement développant la danse contemporaine en Haute-Loire), **une douzaine de résidents de la maison de retraite** Marc Rocher de la Chaise-Dieu ont participé.

L'objectif était de laisser s'exprimer les corps, pour goûter à la beauté des gestes et des présences de cha-

cun pour un temps de partage et de plaisir. Les résidents ont été rejoints le mercredi par les enfants de l'association Atout Danse (ateliers d'initiation de la danse auprès des enfants du Plateau casadéen) pour vivre une véritable expérience de tissage et de liens intergénérationnels.

**La magie a tout de suite opérée.** Ponctuels chaque matin, même pour les rétifs à se lever tôt, ces ateliers les ont séduits. Une résidente très attachée à son fauteuil roulant, à la surprise générale, s'est dégoûrdie les jambes au son de la musique. Ils ont raconté des histoires avec leurs mains, des bribes de leurs vies avec leurs corps, ont esquissé des duos, ensemble ou avec les danseuses, tout cela avec des rires et des sourires, tout en douceur et en émotion.

La danse a été une manière de valoriser la personne âgée dans la société et de lui donner une véritable place. Elle a permis à chacun de s'épanouir personnellement et au sein d'un groupe, de prendre confiance en soi, de lâcher-prise... Cette intervention a pu montrer la fonction sociale de l'acte culturel. **Au vue du succès et du réel bienfait de l'atelier, l'action sera renouveler cette année.**

*« Cette semaine a été riche en émotion, accompagnée, de réels temps de partage. »*

**Séverine Petit - Animatrice de la MAPA**

*« Succès total pour cet atelier danse, qui a stimulé le physique et le psychique de nos résidents »*

**Médecin coordinateur Dr Raillaat-Bonhomme Dominique de la MAPA**



## L'Exposition de Fer et Dore joue les prolongations

Le sculpteur Yves Guérin a installé deux de ses œuvres monumentales à la Chaise-Dieu. L'occasion d'associer le minéral des bâtiments conventuels et le fer forgé des sculptures de l'artiste.

La Communauté de Communes du Plateau de la Chaise-Dieu en partenariat avec le Pays de la Dore va accueillir ces œuvres jusqu'au printemps prochain.

Au cœur de sa forge à ciel ouvert, l'artiste Yves Guérin sculpte à partir de rails de chemin de fer des œuvres puissantes et imposantes de près de 2 tonnes ! Il joue ainsi avec un matériau brut, reflet de l'identité de la vallée de la Dore dont les savoir-faire se sont longtemps développés autour des métiers de la forge (de Fer) et de la ressource en eau (et Dore).

Les œuvres de l'artistes sont visibles à la Chaise-Dieu sur l'aire de la Pénide et dans le jardin public, place de l'Echo et elles vous invitent à poursuivre la découverte d'une vingtaine d'autres sculptures d'Yves Guérin tout au long de la vallée de la Dore.

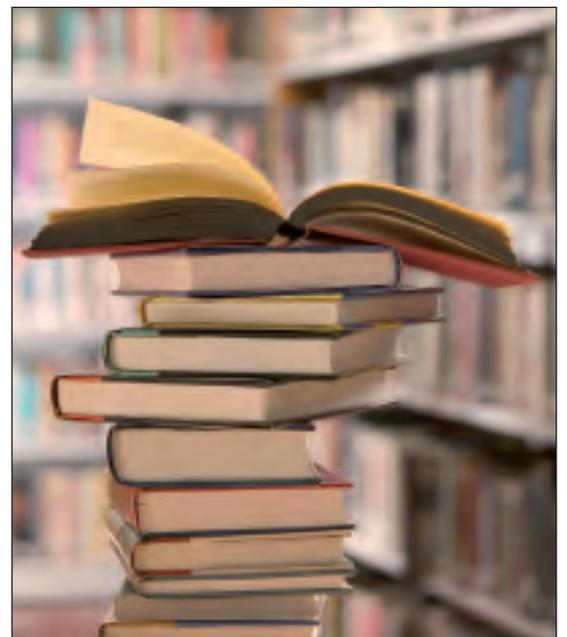
Plus de renseignement : <http://www.deferetdore.com/>

## Une médiathèque sur le Plateau ? Pourquoi pas !

La rénovation de l'ensemble des bâtiments conventuels et le projet de pôle culturel et musical sur la Chaise-Dieu a été l'occasion de réfléchir à la place de la lecture publique sur notre secteur. Actuellement, la Communauté de Communes bénéficie d'un réseau de point lecture dynamique. Ce réseau est animé par des bénévoles. Il dispose d'un faible volume d'ouvrages qui provient essentiellement de la bibliothèque départementale de prêt et peu d'animation ont lieu sur les sites.

C'est donc en association avec les points lectures de Berbezit, Félines, St Pal, Sembadel et La Chaise-Dieu que la Communauté de Communes a lancé une étude dite de définition et de programmation pour la création d'une médiathèque intercommunale. Cette étude a comme objectif d'aider les élus du territoire à se positionner sur l'opportunité de réaliser cet équipement en évaluant très précisément les coûts d'investissement et de fonctionnement. Le bureau d'étude travaillant sur ce projet a également rencontré l'ensemble des acteurs susceptibles de participer à l'animation de ce futur lieu : associations, librairie, écoles...

Afin d'optimiser au maximum les coûts de création d'un tel équipement, les élus communautaires envisagent de l'installer dans le bâtiment dit Lafayette 2 (ancien restaurant l'Auvergnat). Cet immeuble acquis en 2012 par la Communauté de Communes grâce à des aides importantes de l'Etat, va être intégré aux travaux portés par le Syndicat Mixte de Travaux de la Chaise-Dieu. Ce dernier prendra donc en charge l'ensemble des travaux relevant du clos et du couvert. La Communauté de Communes aura à sa charge l'aménagement intérieur du bâtiment et elle pourra bénéficier des aides du ministère de la Culture, de la Région et du Département.





# Mémoire vivante du Plateau casadéen

La transmission orale est encore très présente dans notre Plateau. On raconte les souvenirs de sa vie, de la vie des parents, des grands-parents et de ce qu'ils nous ont raconté. Ces récits remontent très loin dans le temps : les grands-parents racontent aussi ce que leurs parents, leurs grands-parents leur ont dit, etc. « On m'a dit qu'il y avait des tours dans notre village. On ne voit plus rien mais ma grand-mère m'a montré l'emplacement et c'est sa grand-mère qui le lui avait dit ».

Ces souvenirs sont une part importante de notre vie et quand ils manquent, beaucoup de personnes partent à leur recherche : les recherches généalogiques sont devenues une pratique courante, notamment chez les « urbains » qui ont perdu le contact avec leurs racines territoriales.

Mais la transmission orale diminue, les modes de vie ayant changé : les familles sont dispersées, nous sommes moins nombreux dans les maisons, les « échanges » passent maintenant par la télévision, par Internet, par les « téléphones mobiles ». Nous avons de moins en moins l'occasion de rencontrer les autres et de bavarder : il y a moins ou il n'y a plus de commerces, il y a moins de messes (les sorties de messe !), on travaille de plus en plus « ailleurs », les agriculteurs travaillent de moins en moins en groupe, etc.

Notre objectif dans « Mémoire vivante du Plateau casadéen » est de faire de la résistance par rapport à ce cours des choses, d'arrêter de dire « je regrette de ne pas avoir demandé à mes parents » ou « c'est trop tard, on aurait dû en parler avant ». Ce n'est jamais trop tard pour ce genre de choses, il faut recommencer et renouer avec ce réflexe qui était naturel : poser des questions aux Anciens.

Nos échanges s'appuient beaucoup sur la photographie. Celle-ci a été inventée il y a plus d'un siècle et a joué un rôle très important dans la vie sociale de nos villages, pour les événements marquants : les mariages, les photos d'école, les rues des villages, les Conseils de révision (photos des classards)... Il faut aussi rappeler que pendant la guerre de 14-18 la photo (qui était toujours une « carte postale ») était un moyen essentiel de garder un contact chaleureux avec les soldats éloignés : ils envoyaient des « cartes postales » avec leur photo au verso, et les familles au village faisaient de même.

C'est pourquoi les groupes qui se réunissent dans les communes volontaires du Plateau travaillent beaucoup sur les anciennes photos. Celles-ci montrent pour la plupart des groupes de personnes et, pour 95% d'entre elles, il n'y a aucune note au verso pour nous dire quand la photo a été prise et quelles sont les personnes qui sont sur le cliché. Nous travaillons pour retrouver ces informations et ceci avec beaucoup de succès : il y a des personnes qui ont une mémoire impressionnante et qui ont également de grandes qualités de physionomiste ! Nous pouvons retrouver des noms sur des photos qui ont été prises en 1900.

Cela suppose aussi que chacun fouille dans ses tiroirs pour retrouver les photos anciennes de sa famille. Notre travail consiste aussi, modestement, à sauvegarder du patrimoine.



L'informatique nous aide. Nous pouvons noter en direct les souvenirs de chacun, projeter les photos pour que tout le groupe participe (c'est un travail collectif), copier des photos pour ceux qui ne les ont pas, envisager de faire des expositions pour montrer le travail fait, etc.

Quel est le but de ce projet ? Il a un premier but immédiat : que les personnes y participant aient du plaisir à partager leurs souvenirs et leur patrimoine photographique et à échanger avec les autres. Ce plaisir est essentiel et il est visible dans l'expérience déjà entreprise : les personnes, volontaires, disent souvent combien le travail effectué est « important » et elles le disent avec émotion. Ces manifestations suffisent largement à notre propre plaisir d'avoir entrepris cette démarche. Et puis il y a aussi comme objectif de noter tous ces souvenirs pour les mettre en valeur et revivifier par eux l'identité du Plateau Casadéen. Personnes impatientes qui privilégient la recherche personnelle, s'abstenir !

*Le Pays de Lafayette  
et la Communauté de Communes*

# Connangles

## Les Commerces à Connangles au début du 20<sup>ème</sup> siècle



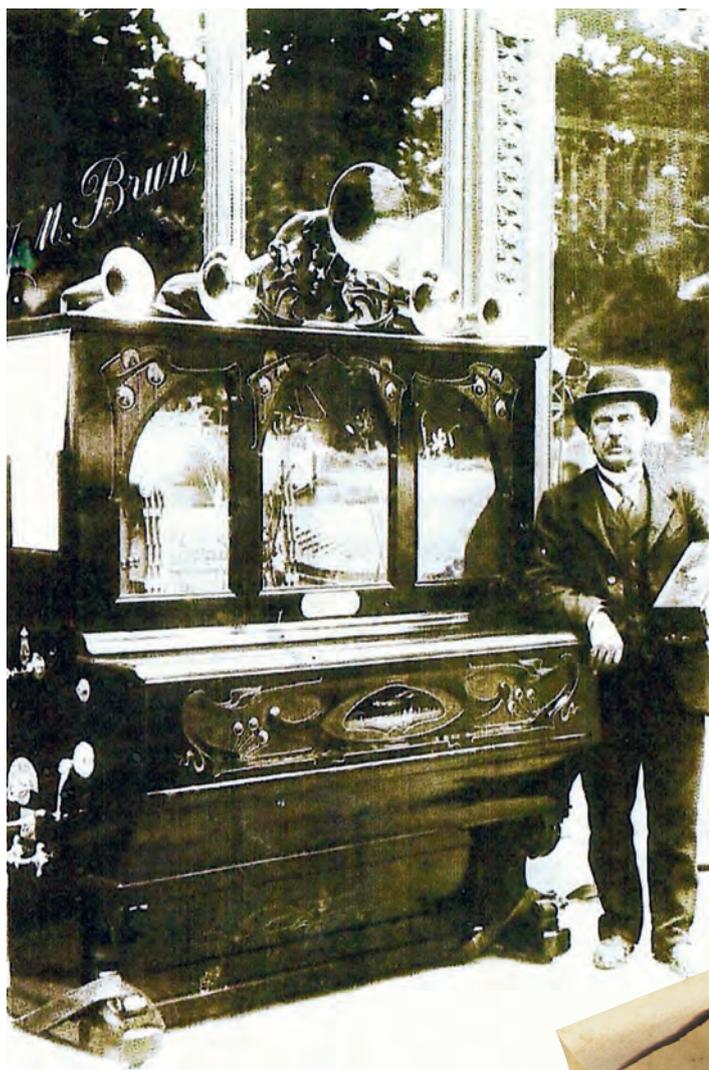
N°	me
1	café - n so
2	café tabac
3	épicerie ép ép
4	forgeron café
5	cha
6	ébo
7	café-res pépi
8	tailleur
9	Ca
10	cord
10 bis	tiss
11	café



étier	gérant	ouverture	en cours	fermeture	commentaires
restaurant	Feneyrolles Cél.		1910		
icerie	Margerit		1933	avant 1960	
e tabac	café la Julie Girard		1910		
sabotier	chez Pélissier «chez la Maria»		vers 1980		
e-mercerie	Pichon Louis		1910		dcd en 1933
icerie	Grand Auguste				à Intranges puis au Bourg
icerie	Trévis			1950	
n-épicerie- e-resto	Doniol Claudius	1948			
arron	Doniol Marcel				
éniste	Bellut				
to-charron	Vialatel Adrien				
niériste	Vialatel Marius			1966	
r - épicier	Terrasson Pierre		1925		
asino	Bellut Clotilde	1925		avant 1960	
lonnier	Monnier Benoît				au rez-de-chaussée
erand					au galetas
e-resto	Moury Pascal				



## L'ancêtre de l'électrophone : Le BRUNOPHONE



Il a été conçu et fabriqué à St-Etienne par Jean Marie Brun, né au hameau de Estables, commune de Félines, le 1<sup>er</sup> mars 1850. Il s'agit d'un piano mécanique constitué par un cylindre hérissé de petits clous qui actionnent de petits marteaux qui frappent des câbles produisant les notes ; ces clous étaient disposés différemment suivant le morceau à jouer.

L'appareil fonctionne grâce à un système de ressorts animé par une manivelle qui servait de remontoir et qu'il fallait actionner presque sans arrêt. On pouvait aussi faire fonctionner en introduisant dans l'appareil une pièce de 10 centimes de l'époque. Il était programmé pour jouer 10 morceaux différents : bourrée, polka, valse, Mazurka, Scottish, etc.....

Cet instrument servait notamment à animer l'auberge de GIRAUD à la Souchère au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

*Extrait du carnet de villégiature d'une  
famille parisienne (26 Août 1898)*

*« L'établissement de bains n'a aucun rapport avec les palais  
balnéaires de Vichy et d'Aix les Bains. C'est un logis quelconque.  
A peine a-t-on franchi le seuil qu'on se heurte à un grand fourneau  
de briques alimenté de souches et de broussailles, supportant une vaste  
chaudière. A droite s'étend un corridor bordé d'étroites cabines en  
planches de sapin. Les baignoires en tôle, soutenues par des châssis  
de bois sont plus ou moins proportionnées aux indigènes, elles sont  
assez exigües.  
Si bien qu'un notable de taille opulente, un ecclésiastique disent les  
uns, un gendarme disent les autres, s'était coincé dans sa baignoire.  
Parmi les habitués des bains de la Souchère, nous remarquons bon  
nombre de prêtres, de séminaristes, de religieuses. Le Velay est un  
des grands réservoirs d'alimentation du clergé et des ordres monas-  
tiques français. »*

# L'hôtel LIGONIE



Egalement situé à La Souchère, commune de Félines. C'est un bâtiment imposant avec une trentaine d'ouvertures.

Ancien établissement thermal, il comptait 15 chambres d'hôtel réservées aux curistes. Beaucoup venaient de Paris . Une partie des bâtiments était consacrée aux travaux agricoles avec grange et écurie, élevage de la volaille, des lapins ; un grand jardin produisait les légumes. Le tout servait à nourrir les pensionnaires citadins, ravis de ce voisinage inhabituel pour eux.

Une partie de la main d'œuvre travaillait à l'énorme tas de bois servant à chauffer l'eau ménagère et surtout l'eau des bains.

Aujourd'hui, hélas le calme règne sur ce bâtiment inhabité. Il n'a conservé que quelques lambeaux de cette vie riche et trépidante.



# LA CHAPELLE-GENESTE

## Histoire du nom et de l'église



Mais, dans un premier temps : « LA CHAPELLE-GENESTE » ? Pourquoi ce nom ? D'après une légende très ancienne, qui s'est transmise de bouche à oreille, l'emplacement du bourg actuel, était un pacage où poussaient des genêts. A moins d'un kilomètre de là, au lieu-dit Saint-Douly, qui est toujours, actuellement, un hameau de La Chapelle-Geneste, vivaient des familles de cultivateurs. Les enfants venaient garder leurs troupeaux dans ce pacage.

Un jour, ils trouvèrent une petite statue de la Vierge et ravis de leur trouvaille, l'emportèrent chez eux et la mirent dans une cachette.

Le lendemain au réveil, déception, plus de statue dans la cachette. Au moment voulu, dans la journée, ils repartent avec leurs troupeaux. Et peu après, ils trouvent la petite statue dans les genêts. Ils l'emportent à nouveau, la cachent et le lendemain, plus de statue, qu'ils retrouvent encore dans les genêts. La légende ne dit pas combien de fois a lieu cet aller-retour...

Finalement les enfants en parlent à leurs parents étonnés. Les familles se concertent et pensent que c'est sans doute parce que la Vierge souhaite une petite chapelle dans les genêts. D'où le nom de « LA CHAPELLE-GENESTE ».

Mais ce n'est qu'une légende qui ne dit rien de plus...

L'église actuelle a été construite par les moines de Saint ROBERT de La Chaise-Dieu, au XII<sup>e</sup> siècle. La partie la plus ancienne et digne d'intérêt est le chœur, de style roman, avec ces arceaux en plein cintre. Son sommet, un peu aplati permet de dire, qu'il s'agit d'un chœur en « cul de four ».

L'extérieur du chœur, le chevet, comporte des modillons fixés sous la corniche. Contrairement aux corbeaux qui sont à l'extrémité des poutres et ont un rôle de soutien, les modillons n'ont aucun rôle de soutien. Ils sont uniquement pour la décoration. Ils sont tous différents les uns des autres, car chacun était la signature de chaque ouvrier qui avait participé à la construction de l'édifice...

Le clocher actuel n'est pas d'origine. Le précédent ressemblait aux clochers des environs, tels que Cistrières ou Saint Pal de Senouire ou d'autres. Il devait être en mauvais état et il fallait le reconstruire, il fut démoli le 24 juin 1902.

La construction du nouveau avait été confiée à une entreprise d'ARLANC, dans le PUY-

vers 1908  
La Chapelle-Geneste



DE-DOME, dont le jeune patron, M. Philippon était originaire de Mauvachal, commune de La Chapelle-Geneste... Il avait étudié les plans et lors d'une rencontre avec l'architecte, il fit la remarque suivante :  
- « Monsieur, comment ferez-vous tenir cette pièce ? », en indiquant un endroit précis.

Erreur fortuite ou volontaire ?...

L'architecte répondit : « Eh! bien, jeune homme, c'est toi qui refera ce clocher »...

Depuis février 2013, le clocher est illuminé la nuit.

Anne-Marie BRES

## La Chaise-Dieu

Depuis mai 2013, la commune de La Chaise-Dieu s'investi dans le programme de valorisation des souvenirs anciens. Les choses se mettent en place tout doucement. Nous avons fait 5 réunions publiques dans la salle du conseil, avec accès sur la nationale. Quelques 200 photos anciennes et plus récentes ont été scannées 4 ou 5 personnes se sont mobilisées et ont permis de mettre des noms sur les visages. D'autre ne pouvant se déplacer ont accepté de nous recevoir pour nous aider.

Le froid et la neige ont ralenti notre recherche mais avec le soleil, nous espérons amener d'autres anciens à ces rencontres amicales.

BAYLOT Yvette

Pour plus de renseignements,  
appeler aux heures des repas :  
BAYLOT Yvette **04 71 00 07 72**  
DELORME Yvette **04 71 00 10 14**  
D'avance merci et à bientôt.



# Saint Pal

## Saint-Pal en photos, c'était hier.

Et même peut-être avant-hier.  
Hier, il y avait deux ou trois cents habitants.  
Et des enfants sont nés à Saint-Pal de Murs, nombreux !  
Il y avait des écoles, et des artisans aussi...  
Aujourd'hui, ils sont encore là, ces enfants ! Enfin, ceux des photos !  
Mais ils n'habitent plus à Saint-Pal de Murs, à présent !  
Ils résident à Saint-Pal de Senouire !  
Et oui, les paysages ont changé, les visages ont changé et même le nom a changé.  
Seuls les esprits, eux, sont restés.  
L'âme de la commune est encore bien présente, même s'ils ne sont plus qu'une centaine, ces enfants d'hier.  
La Senouire, près de laquelle a été fondée l'Église, centre spirituel des lieux, au XIV<sup>ème</sup> siècle, musarde tou-



jours au rythme de son flot paisible ou furieux, selon le temps, le soleil, la neige.  
Les chevaux s'abreuvaient dans son lit, à Juilliard.  
Aujourd'hui on va chercher son essence à plus de dix kilomètres !  
Les chevaux vapeurs consomment différemment...  
Et les Sainpalins et les Sainpalines, fiers de leur pays, sont heureux de revivre ces instants du passé et de les partager avec vous.  
Souvenirs, ces enfants comme ces photos sont la mémoire d'un naguère révolu et pourtant si proche, qu'on le respire des yeux !

vers 1939 à  
Montestudier





*du Plateau de la Chaise-Dieu*



## **Créer et Vivre sur le Plateau de la Chaise-Dieu**

Pour favoriser l'installation de nouvelles activités sur le territoire ou pour favoriser la reprise de l'existant, la Communauté de Communes adhère à deux programmes d'accompagnement des porteurs de projets et des cédants d'activité :



### **• Le dispositif accueil d'actifs au Pays de Lafayette**

La mission accueil du Pays de Lafayette reçoit les porteurs de projets, les informe sur le territoire et les opportunités d'installation, les accompagne dans la concrétisation du projet et les guide vers les interlocuteurs adaptés. En parallèle, la mission accueil aide les personnes souhaitant céder leurs activités (commerces, entreprises) à qualifier et à valoriser leurs offres afin de trouver un repreneur. Enfin, des sessions intitulées « Place aux Jeunes Projets » sont organisées sur 2 ou 3 jours consécutifs afin de permettre aux porteurs de projets de rencontrer des spécialistes de la création d'entreprises, de participer à des visites d'entreprises...

La prochaine session sera orientée sur les projets de création d'entreprise dans le domaine de l'Internet. Elle se déroulera sur 3 jours du 17 au 19 février 2014 à la pépinière d'entreprise de Brioude.

- **Contact et inscription - Mission accueil d'actifs : Mme Simone ANGERMAN**  
[mission.accueil@paysdelafayette.fr](mailto:mission.accueil@paysdelafayette.fr) / 06 38 73 20 97 ou 04 71 50 05 36

### **• ENTREPRENARIAT : Une initiative collective au-delà des « frontières » administratives**

Pour la 2ème édition, La Communauté de Communes du Plateau de la Chaise-Dieu en partenariat avec les Chambres de Commerce, d'Artisanat et d'Agriculture ainsi que les Communautés de Communes limitrophes (Haute Loire, Loire et Puy de Dôme) se sont réunies pour favoriser la création et la reprise des entreprises.

Accueillir et développer de nouvelles activités est une préoccupation qui ne concerne pas seulement une collectivité mais tout un bassin de vie. C'est pourquoi une journée réunissant tous les partenaires sera organisée en 2014, pour vous accompagner dans vos projets de transmission ou de création d'activité. Dès à présent, n'hésitez pas à nous faire part de vos projets :

- **Communauté de Communes du Plateau de la Chaise-Dieu**  
04 71 00 08 22 – [e.rolhion@cc-chaisedieu.fr](mailto:e.rolhion@cc-chaisedieu.fr)

## Des aides pour améliorer son logement !

Compte tenu de la rudesse du climat et la durée des hivers, le confort thermique des logements est un élément primordial sur notre Plateau. De nombreux logements souvent anciens sont peu voire pas isolés et disposent de système de chauffage peu performant. Conscient de cette problématique et des coûts pour améliorer thermiquement les logements sur le territoire, les élus communautaires se sont associés à l'Agence Nationale de l'Habitat afin d'octroyer des aides pour la rénovation thermique. Cette opération s'intitule le programme « Habiter Mieux ».

### En voici les orientations :

#### ↳ Travaux concernés :

Ensemble des travaux de rénovation thermique (changement de chaudière, isolation des combles, changement de menuiserie, installation d'une ventilation, etc.) permettant un gain d'énergie supérieur à 25 %.

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels (fourniture et mise en œuvre) et ne doivent pas avoir débuté avant le dépôt du dossier de demande de subvention

#### ↳ Bénéficiaires :

Les propriétaires occupant un logement achevé depuis au moins 15 ans.

Le niveau de ressources éligibles (revenu fiscal de référence de l'année n-2) :

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€) Aide de 50 %	Ménages aux ressources modestes (€) Aide de 35 %
1	14 173	18 170
2	20 728	26 573
3	24 930	31 957
4	29 123	37 336
5	33 335	42 736
Par personne supplémentaire	+ 4 200	+ 5 382

#### ↳ Montant des aides :

- une aide aux travaux de :
  - **50 %** du montant HT des travaux plafonnés à 20 000 €, pour les **ménages très modestes** (cf. tableau ci-avant). Par exemple, pour un couple, le revenu fiscal de référence éligible, à ne pas dépasser, est de 20 728 euros,
  - **35 %** du montant HT des travaux plafonnés à 20 000 €, pour les **ménages modestes** (cf. tableau ci-avant). Par exemple, pour un couple, le revenu fiscal de référence, à ne pas dépasser, est de 26 573 euros.

#### ↳ à laquelle s'ajoute :

- Une aide de 500 € de la communauté de communes du Plateau de la Chaise-Dieu.
- L'aide de la communauté de communes permet de majorer l'aide de l'ETAT via une prime de 3 500 €.



## du Plateau de la Chaise-Dieu

### ↳ Un accompagnement personnalisé

La Communauté de Communes a désigné le CAL-PACT de Haute-Loire afin de proposer un accompagnement personnalisé aux personnes désireuses d'engager des travaux relevant du programme Habiter Mieux. Cet accompagnement permet aux bénéficiaires d'être accompagnés dans leurs projets par un spécialiste chargé de réaliser un diagnostic thermique du logement, d'aider chaque propriétaire à élaborer son projet de travaux et de monter le dossier de financement des travaux de rénovation thermique.

### Exemple d'un projet porté par une personne du Plateau :

Le projet consiste en :

- le remplacement des menuiseries extérieures,
- l'installation d'une chaudière fuel à condensation,
- l'installation d'une ventilation (VMC Hygro réglable),
- pour un coût : **15 000 € HT soit 16050 € TTC,**

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX :		15 000 € HT	16 050 € TTC*
SUBVENTIONS	Aide de l'ANAH (50% X 15000 €)	7 500 € HT	} soit 71,6 % de subvention du montant TTC
	Prime de l'ANAH	3 000 € HT	
	Aide de la Communauté de Communes du Plateau de la Chaise-Dieu	500 € HT	
	Complément d'aide de l'ANAH	500 € HT	
	Total des Subventions	11 500 € HT	
RESTE A FINANCER PAR LE PROPRIETAIRE			<b>4 550 € TTC</b> soit 28,4 %

\*TVA à 7 %

Pour tout projet d'amélioration thermique, n'hésitez pas à nous contacter :

Communauté de Communes du Plateau de la Chaise-Dieu :  
**04 71 00 08 22** ou auprès de votre mairie.

## Schéma de desserte forestière

Lancé en 2012, le schéma de desserte forestière du Plateau Casadéen se poursuit. La première tranche du schéma s'est terminée en juin 2013 et elle a concerné six communes : La Chaise-Dieu, La Chapelle-Geneste, Cistrières, Connangles, Laval-Sur-Doulon, Malvières soit 5186 ha dont 3920 de surface boisée.



### Mais pourquoi réaliser un schéma de desserte forestière ?

➔ Le Plateau de la Chaise-Dieu a un potentiel forestier très important  
Avec un taux de boisement d'environ 68 % notre plateau bénéficie d'un atout économique fort.

➔ Une forêt privée morcelée

Plus de 95 % de la surface est issue de propriété privée et la surface moyenne est d'environ 2ha.

➔ Une forêt en pleine croissance

La tranche 1 du schéma de desserte représente un volume sur pied de presque 1 million de m<sup>3</sup> correspondant à une production brute annuelle de 43 739 m<sup>3</sup>/an et un accroissement annuel de 11 m<sup>3</sup>/ha/an.

➔ Une insuffisance de desserte forestière

Pour une mobilisation rationnelle des bois, une bonne desserte est indispensable car elle permet de diminuer les coûts d'exploitations qui pèsent sur le prix du bois.

L'importance du capital sur pied et la forte production du massif justifient la mise en place d'une desserte organisée et rationnelle, car elle permettrait de mobiliser des volumes très importants de bois et d'éviter l'amplification de la capitalisation sur pied.

L'élaboration du schéma de desserte à l'initiative de la Communauté de Communes est un préalable à la réalisation des circulations forestières car elle s'inscrit dans une démarche raisonnée qui a pour objectif :

➔ De replacer les problèmes forestiers dans leur contexte local,

➔ D'organiser la mise en place d'une desserte dans un souci d'optimisation de l'utilisation de l'existant, de la création de voies nouvelles tout en permettant une meilleure efficacité des personnels qui interviennent sur le terrain et des crédits mis en jeu,

➔ De permettre ensuite une meilleure gestion et une plus grande valorisation des peuplements forestiers.



du Plateau de la Chaise-Dieu



## Malaguet : l'ancienne réserve monastique devient réserve naturelle



Le lac de Malaguet et son environnement proche, situé sur les communes de Monlet, Félines et Sembadel, constitue un site remarquable unique à l'échelle du Parc Naturel Régional Livradois-Forez, qui s'illustre par la diversité de ses milieux floristiques et faunistiques dont il convient de préserver durablement les spécificités. A ce titre, cette zone d'une superficie de 55,1 hectares, devrait dès l'été 2014, être classée en Réserve Naturelle Régionale.



Le complexe de zones humides, de prairies et de forêts forme un haut lieu de biodiversité : on trouvera notamment des herbiers aquatiques à flutreau nageant ou à Nitelle flexible, des gazons amphibies à Elatine à six étamines (photo), et il s'agirait également du premier site de reproduction des crapauds en Haute-Loire !

### Une Réserve Naturelle Régionale, c'est quoi ?

C'est un espace naturel à fort enjeu de conservation en terme de biodiversité qui fait l'objet d'une attention particulière à travers la mise en place d'une réglementation et d'une gestion appropriées, permettant d'assurer sa préservation sur le long terme. Issu de l'expression d'une volonté locale, sa mise en place est partagée avec les acteurs du territoire et elle est conditionnée à l'accord des propriétaires publics et privés.

## Centre de Loisirs



Projet Photo  
avec les résidents de la MAPA  
Marc Rocher.



Mini-camp à Berbezit  
Nuit des étoiles  
avec Jean-Pierre Farcy



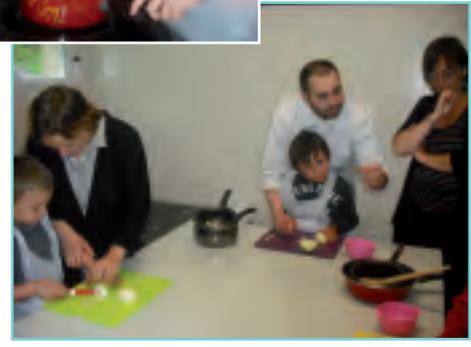


# du Plateau de la Chaise-Dieu

## Sur le chemin des fêtes du roi de l'oiseau



**Atelier cuisine  
Parents/Enfants  
avec  
M. Guiol  
au sein  
de l'Accueil  
de Loisirs**



**En 2013, dans le cadre des  
ateliers du lundi et du mercredi,  
nous avons amené notre projet  
« Tous Azimuts »  
à Expo-sciences ; cette année  
nous allons aborder le projet  
« Mouillons-pour l'eau »**

## Un nouveau service pour les assistantes maternelle et les parents : Le Relais Petite Enfance

A compter du mois de février, les parents et les assistantes maternelles du territoire pourront bénéficier des services du tout nouveau Relais Petite Enfance du Plateau de la Chaise-Dieu. Ce relais sera animé par une animatrice. Les objectifs du RPE sont variés :

- Informer les familles sur les différents modes d'accueils, sur les démarches administratives et les aides potentiels (CAF),
  - Aider et informer les assistantes maternelles et les familles sur la réglementation liés au modes de gardes : contrat, agréments...
  - Mettre en place des ateliers d'éveil, de temps collectifs et de partage entre les enfants et les assistantes maternelles,
  - Renseigner sur les conditions d'accès aux métiers de la petite enfance,
- La gestion du Ram a été confiée à l'association Léo Lagrange.

Le RAM est installé dans les locaux du point multimédia dans la cours de l'école maternelle de la Chaise-Dieu.

**L'animatrice vous accueille tous les lundis de 9h30 à 17h30**

**Contact : 04 71 00 02 35**

## Projet entre Jeunes du territoire

**Vous avez entre 11 et 16 ans venez élaborer et vivre des projets ensemble. A la salle d'animation jouxtant l'Accueil de Loisirs, L'équipe d'animation sera là, pour vous guider et vous accompagner, pour que chaque période de vacances soit telle que vous l'imaginez.**

**Projets sportifs**

**Projets culturels**

**Quelles sont vos envies ?**

**Quels sont vos besoins ?**

**Projets de rencontre d'autres jeunes**

**Projets intergénérationnels**

**A vous de décider et de construire vos projets**

**Nous serons là pour vous accompagner**



## du Plateau de la Chaise-Dieu



## Berbezit

L'année 2013 a encore été riche en manifestations de tous genres et en travaux.

En février, nous avons partagé les crêpes, étaient invités par la municipalité, les résidents permanents, secondaires ainsi que le comité d'animation. L'après midi s'est poursuivie avec un loto ou chaque participant est reparti avec un lot, voir plusieurs pour les plus chanceux.

Fin mars, le comité d'animation a organisé son bal de printemps.

Le 1er juin, au Refuge du P'tit Ane : la « Fête des Beaux jours ». Une journée très riche en activités et rencontres : excursions-récolte de plantes sauvages, ateliers pour préparer de délicieux « pestos », repas en pleins air midi et soir totalement à base de végétaux, animations pour les enfants, petit marché payans, bourse-échange de graines et plants pour le jardin .... Pour conclure en soirée une création collective de théâtre et des groupes de musique qui ont fini tard dans la nuit ! Une belle fête, qui a réuni 300 visiteurs. Rendez-vous en juin 2014.

Deuxième quinzaine de juin, le groupe de musique « la Grosse Couture » dont les musiciens viennent régulièrement nous rendre visite, nous a fait la joie d'un concert coloré tant par leurs costumes que l'enthousiasme de leur création musicale.

Juillet a débuté avec l'ouverture du point lecture : « les Livres de Babette » ouvert à tous les mercredis et vendredis matin.

Le deuxième samedi de juillet, le comité a poursuivi ses animations avec son repas campagnard et leurs délicieux jambons à la broche suivi d'un bal gratuit qui ont toujours un grand succès.

Sur cette période estivale la commune a fait refaire la voie communale numéro 3 jusqu'au village du Coin, c'est aussi sur cette période que le partage des lots de bois de chauffage sur les sections concernées ont été attribués.

Septembre arrive avec la fête patronale. Samedi soir : repas campagnard et bal gratuit organisés par le comité qui s'investit beaucoup dans l'animation du village. Dimanche : messe assurée par le Prieuré de la Chaise-Dieu et apéro-dinatoire servi devant l'église accompagné d'un concert des « Babouches Ouvertes ». L'après midi concours de pétanque et en soirée tir du feu d'artifice offert par la mairie sur l'étang.

Début octobre, lancement des cours d'astronomie populaire.

Une soirée « cirque » au Café Bar'thélemy à l'initiative de la Communauté de Communes de la Chaise-Dieu, et une



soirée « concert » chanson française proposée par le Parc du Livradois Forez. Le tout se poursuivant par la formule « auberge auvergnate » permettant aux participants de terminer les soirées dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Du 9 au 20 octobre, la résidence de l'écrivain Calou qui, en dehors de ses temps d'écriture au «Refuge», a animé dans le pays de nombreux ateliers autour de l'écrit et de l'illustration. Venant de la Meuse et découvrant la région, il a apprécié le calme de notre vie campagnarde. L'année prochaine à l'automne, le refuge de P'tit Ane devrait accueillir un auteur de théâtre...

Arrive le froid et le souvenir du 11 novembre, qui est l'occasion du repas communal. Tous les résidents permanents étaient conviés. Le repas a été servi par le traiteur Masson de Jullianges.

Fin novembre, retour au café Bar'thélemy pour la projection d'un film documentaire sur l'Amazonie proposée par un habitant du bourg.

Début décembre, un coup de fraîcheur au gîte communal ainsi que des améliorations pour les personnes à mobilité réduite ont débutées, les entreprises Margerit et Les Petits Travaux Casadéens sont à pied d'œuvre pour pouvoir louer à partir du printemps.

Décembre c'est aussi la pose des décorations de Noël à l'entrée et dans le bourg, encore un beau moment de convivialité où les habitants se sont fortement mobilisés et ont apportés leur imagination et leur temps pour que la commune soit vivante.

La conclusion est donnée par la guirlande d'entrée du bourg :

« A l'an que ve » A l'an qui vient. »

## Félines



En lien avec la Charte de Cohésion Sociale du Pays de Lafayette, la commune de Félines a mis en place un groupe de travail, animé par M. Jean-François COMTE, avec pour objectif, de réunir les anciens de la commune et la jeune génération. Tout cela autour de photos anciennes, de cartes postales et d'articles de presse. Des rencontres seront organisées ainsi que des expositions.

Toutes les personnes souhaitant participer à ces animations seront les bienvenues.

## Travaux 2013

Le dossier pour la rénovation du logement de l'ancien presbytère est en préparation.

Les travaux de réfection et d'aménagement du village de Plagnes ont été menés à bien.

La piste forestière d'Almancette est maintenant ouverte entre la D 498 et le village.



L'agrandissement du cimetière est réalisé et notre commune dispose dorénavant de son jardin du souvenir, de son columbarium et de cave-urnes. Ces travaux nous ont donné l'opportunité d'informatiser les concessions (numérotation et recensements des défunts par concessions). La Municipalité remercie tout particulièrement Véronique et Roland PIERRET pour avoir créé un logiciel de gestion de cimetière, pour le temps passé au recensement et pour l'informatisation des données.



du Plateau de la Chaise-Dieu



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS SUR NOTRE COMMUNE

### Ciné Parc

Salle des Fêtes à 20h30

28 Février – 21 Mars – 11 Avril  
 2 Mai - 23 Mai – 13 Juin – 4 Juillet – 25 Juillet -15 Août  
 26 Septembre – 17 Octobre – 7 Novembre  
 28 Novembre – 19 Décembre

### Les Amis du Tarot

Salle des Fêtes de 20h à 24h

25 Février – 11 Mars – 25 Mars  
 8 Avril – 22 Avril – 13 Mai – 27 Mai – 10 Juin – 24 Juin – 8 Juillet  
 22 Juillet – 12 Août – 26 août – 9 Septembre – 23 Septembre  
 14 Octobre - 28 Octobre – 11 Novembre – 25 Novembre  
 9 Décembre – 23 Décembre



Deux concours seront organisés les 15 Mars et 4 Octobre  
 à 14h salle des Fêtes

### Comité d'Animations et Associations

Salle des Fêtes

**23 Février :** 14h30 Loto de la Gym volontaire de la Chaise-Dieu

**2 Mars :** 12h Repas des bénévoles - Comité d'Animations

**8 Mars :** 21h Bal des jeunes – Comité d'Animations

**05 Avril :** 20h Concours de belote – APE Félines/Sembadel

**10 Mai :** 16h Randonnée – Gym volontaire de la Chaise-Dieu

**20 Juillet :** Fête d'été :

Vide grenier, course pédestre de la borne le matin, concours de pétanque l'après midi – Comité d'Animations

**01 Août :** Salle des Fêtes – 21h Théâtre – Comité d'Animations

**20 et 21 Septembre :** Fête patronale :

Concours de pétanque, repas, bals disco et musette le samedi ; grand corso fleuri animations, repas des écoles, bal et feux d'artifice le dimanche – comité d'animations, APE, et Municipalité.

**8 novembre :**

17h Marche nocturne et soupe aux choux au profit du Téléthon – Comité d'Animations

## Connangles

### Projet pour la comcom

Connangles bouge, Connangles se peuple, Connangles avance.

Connangles bouge : les animations organisées par le Comité des fêtes ou par le CCAS en collaboration avec le Pays Lafayette et son représentant Jean-François COMTE, rassemblent toujours de nombreux habitants de la commune. Les rencontres, les échanges créent un lien social. Les associations situées sur la commune permettent de se retrouver et de partager des moments agréables : AICA Connangles Berbezt, C' Couture, l'Amicale des Gens du Nord, les Anciens Combattants, et une nouvelle association de YOGA « Fleur de Lotus »!.



Connangles a obtenu un encouragement dans le cadre des villages fleuris grâce à nos « jardinières » bénévoles. Nous nous devons de les féliciter.

Une première cette année, le goûter de Noël des enfants. Lorsqu'une idée est bonne il faut la mettre en pratique et c'est à l'initiative d'une maman que celui-ci a lieu et nous devons la remercier.

Connangles se peuple : et oui, de nouveaux habitants se sont installés sur la commune ! à Reyrolles, à Intranges, et bientôt peut-être à Mouret. Bienvenue à ces familles qui s'installent à temps plein et qui travaillent dans notre secteur. Les enfants de la commune sont actuellement au nombre de 18.

Connangles avance : le chemin entre Intranges et Mouret a été refait ; la portion jusqu'à Barlières sera réalisée début 2014, dès que les conditions météorologiques le permettront. La route nouvelle de Champses, en partenariat avec La Chaise Dieu a été goudronnée, l'ancienne route du bas également ainsi que la partie de la route du Coin située sur Connangles.

Le bâtiment de la cure est en cours de restauration. Il reste encore la pose de divers éléments et quelques finitions.

Les murs du cimetière ont été entièrement restaurés ; ils en avaient besoin et le résultat est semble-t-il apprécié par les familles. Le columbarium a été mis en place.

Le projet de station d'épuration à Intranges est en bonne voie. Les demandes de subvention sont en cours. La réalisation devrait intervenir dès l'obtention de l'accord de subvention et lorsque les procédures réglementaires seront terminées. Si tout va bien, au printemps prochain ce projet devrait aboutir.



du Plateau de la Chaise-Dieu



## La Chapelle Geneste



S'il est long et fastidieux, l'aménagement foncier présente de nombreux avantages. A la Chapelle Geneste, l'idée est née en 2002 de réaménager le patrimoine foncier de la commune afin d'améliorer les conditions de travail et de gestion forestières et agricoles. Grâce à une mobilisation générale et à un travail de terrain conséquent, le remembrement est achevé avec une satisfaction quasi unanime. En effet, la commission communale d'aménagement foncier et forestier (AFAF), composée d'élus et de propriétaires volontaires sous l'égide d'un géomètre-expert, a fait preuve de patience, d'écoute et d'investissement tant la présence sur le terrain était primordiale : étude des sols, des bornages, des contraintes topographiques, environnementales et autres. Mais aussi présente dans les grandes phases de communication : enquêtes publiques, informations auprès des intéressés...

En 2006, après des modifications au sein de l'administration, le Conseil Général de la Haute-Loire devient maître d'œuvre du projet. Le remembrement est fixé sur un périmètre de 568 ha, soit 1/3 de la surface cadastrale de la commune.

Trois objectifs étaient alors visés :

- D'abord, pour les propriétaires et exploitants, l'enjeu était l'amélioration et le groupement de la propriété au plus proche de leurs exploitations.
- Ensuite, pour la commune, le projet avait pour but l'amélioration du réseau des chemins forestiers et ruraux, le désenclavement des massifs forestiers et la création de place de dépôt de bois.
- Enfin, pour les propriétaires fonciers bâtis, la possibilité d'acquérir des pas de porte ou du terrain leur permettant la réhabilitation de leur assainissement non collectif par exemple.

Le projet définitif déposé en septembre 2012 a ouvert la voie aux travaux connexes, débutés en novembre 2012 et achevés un an plus tard.

Le remembrement à La Chapelle Geneste c'est la réduction de 60 % du nombre de parcelles, la création de 3km de chemins ruraux (dont 2 km de pistes forestières), l'aménagement de 7 aires de stockage de bois et la cession de 53 pas de porte contribuant à l'amélioration de confort des habitants.

Pour la réalisation du remembrement et des travaux connexes la commune a obtenu des aides auprès du Conseil Général, de l'Etat et de l'Europe.

## Saint-Pal-de-Sénoivre



**Vous reconnaissez l'église au second plan ?**

**Et oui !**

**C'est celle de Saint-Pal !**

En revanche, vous ne reconnaissez certainement pas les deux motards anachroniques ! Bien évidemment ! Ils sont issus de l'imagination débordante d'un nouvel habitant !

David Cerqueira, Virginie et leurs 2 enfants sont en effet venus s'installer en 2012 dans notre charmante commune ; dans l'ancien presbytère, pour être plus précis. Et il est artiste dessinateur, spécialisé dans la BD !

Deux autres personnes vont également prochainement s'installer à Saint-Pal : l'une à Serre et l'autre à Combelles. Nous en reparlerons prochainement, dès leur installation définitive.

Et c'est ainsi, des nouveaux résidents arrivent et des anciens s'en vont... ! Louis Rabaste nous a quittés en 2013. Il venait de vivre ses 98 printemps ! Il était né à Montestudier au mois de mai 1915, en plein conflit mondial. Presque centenaire ! Cent ans !

Cent ans que la Grande Guerre a éclaté ! 1914 !

A cette époque, Saint-Pal de Murs était peuplée et les artisans et commerçants foisonnaient. Peut-être pas autant qu'en 1814, année de la Campagne de France et de l'abdication de Napoléon Ier, où la population avoisinait les 800 âmes ; mais plus qu'aujourd'hui, où, bien que certains s'installent, les grandes surfaces et les monopoles, l'économie mondialisée, ont participé à la disparition du cœur de la vie rurale.

Et en 1914, les jeunes partaient à la guerre, et, pour, beaucoup d'entre eux, ne revinrent jamais !

Que se passera-t-il en 2114 ? Très peu d'entre nous seront encore là ! Quoi que... !

Et 2014 ! Que nous apportera cette année ? Quelles surprises nous réserve-t-elle ? Les élections municipales ? La nouvelle découpe des cantons ? La baisse du chômage ? Allez savoir ! En attendant, bonne année à toutes et à tous !

### Bulletin intercommunal de la Communauté de Communes du Plateau de la Chaise-Dieu

Directeur de publication : Philippe MEYZONET

Coordination de la publication : Nathalie BOUDOUL/Elisabeth SALSE/Emmanuel ROLHION

Rédacteurs : Communauté de communes du Plateau de la Chaise-Dieu, Communes.

Photos : Communes et communauté de communes du Plateau de la Chaise-Dieu.